Pascal BRINDEAU

Votre député, votre voix !



Suppléant
Pascal Huguet
Maire de Concriers

Élections législatives - 12 et 19 juin 2022

Le 12 juin prochain a lieu le premier tour des élections législatives pour lesquelles les Français sont appelés à élire leurs 577 députés.

Les élections présidentielles ont eu lieu il y a sept semaines.

Comme une majorité de Français, vous ne souhaitiez pas un nouveau duel entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, et ce duel a eu lieu.

Comme une majorité de Français, vous ne souhaitiez pas qu'Emmanuel Macron fasse un deuxième mandat et pourtant, il a été réélu.

Alors, dimanche 12 juin, ne laissez personne décider à votre place !

Vous qui avez exprimé votre colère, votre souffrance face à la hausse des prix du carburant, à l'augmentation des prix, face à l'abandon de notre ruralité, face au mépris qu'ont pu ressentir un très grand nombre de nos concitoyens depuis 5 ans, exprimez le seul vote utile pour faire entendre votre voix.

Utiliser un autre bulletin que le vote BRINDEAU reviendrait en réalité à favoriser le candidat macroniste de La République en Marche.

L'Assemblée nationale doit redevenir le lieu de la confrontation démocratique et du débat politique.

Vous qui avez voté par défaut, pour éviter la perspective des extrêmes, le seul vote utile dans cette élection législative est le vote BRINDEAU.

Nous avons vu dans le précédent quinquennat les travers et les dangers d'une majorité écrasante, inexpérimentée et arrogante à l'Assemblée nationale.

La France a besoin d'équilibre, de modération. L'Assemblée nationale doit redevenir le lieu de la confrontation démocratique et du débat politique.

Notre pays, les Français, notre circonscription, vous avez besoin d'un député expérimenté, libre et qui porte la voix de nos territoires. Du Perche au Mérois, de la Beauce à la vallée de la Cisse, de la Madeleine-Villefrouin à Vendôme, entre 2010 et 2012, et depuis 2019, je porte votre voix à l'Assemblée nationale. Présent dans nos 172 communes et communes déléguées, je connais vos préoccupations quotidiennes et j'agis.

Agir efficacement pour vous, pour notre circonscription ne consiste pas à lever systématiquement la main et dire "oui" à la demande du gouvernement. Agir utilement, c'est voter en conscience, s'opposer lorsque cela est nécessaire, et proposer, débattre, améliorer.

Libre je suis, libre je resterai.

Fidèle à mes racines populaires, vendômoises et percheronnes, fidèle à mes valeurs et à mes convictions, fidèle à mon engagement politique qui ne varie pas au gré des circonstances électorales, je continuerai d'être votre député, votre représentant, votre voix.

Dans la fidélité de l'action de mes prédécesseurs Jean Desanlis et Maurice Leroy, je continuerai d'être présent dans nos 172 communes et communes déléguées, au quotidien à vos côtés et à l'Assemblée nationale pour défendre nos territoires, pour vous défendre et vous protéger.

Avec votre confiance renouvelée, j'agirai pour un égal accès de tous à la santé et pour le retour de médecins dans notre ruralité. J'agirai pour défendre votre pouvoir d'achat et pour continuer de faire progresser l'emploi. J'agirai pour défendre notre agriculture, notre ruralité et nos traditions comme la chasse et la pêche.

Accompagné de mon suppléant Pascal Huguet, je vous consulterai régulièrement à travers un conseil parlementaire qui rassemblera les forces vives de notre circonscription et les citoyens qui le souhaitent, afin d'examiner ensemble les projets de lois mis au débat.

Avec votre confiance renouvelée, je me battrai pour vous, avec détermination, avec la détermination que vous me connaissez.

Dimanche 12 juin, j'ai besoin de vous!



Mes 8 priorités d'action pour vous défendre!

- 1/ Garantir un égal accès de tous sur l'ensemble du territoire à un médecin, à la santé et aux soins.
- 2/ Défendre le pouvoir d'achat et compenser la hausse du prix des carburants pour les habitants de la ruralité.
- 3/ Continuer de développer l'emploi sur nos bassins du Vendômois et du Mérois.
- 4/ Lutter efficacement contre la délinquance du quotidien à travers l'application de peines planchers et des sanctions plus fortes contre la récidive.
- 5/ Défendre notre modèle agricole, la ferme Loir-et-Cher et la ferme France. Protéger nos agriculteurs.
- 6/ Défendre notre ruralité et nos traditions comme la chasse et la pêche.
- 7/ Reconquérir notre souveraineté industrielle dans les domaines stratégiques comme les médicaments.
- 8/ Promouvoir les libertés locales et garantir les moyens financiers et compétences de nos communes et de nos départements, échelons indispensables de proximité.